

FR/EA

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	05.06.2025	D1665	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	MEDIATHEQUE DE FLERS VENTE DE LIVRES, CD ETREVUES ESPACE JEUNESSE, ADULTE ET MUSIQUE
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2025-1434 du 27 mars 2025, reçue en sous-préfecture le 31 mars suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 4,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'envoi à la Sous-Préfecture	05 JUIN 2025
Date de mise en ligne sur le site internet	05 JUIN 2025

La Médiathèque de Flers Agglo entretient l'actualité de ses collections en pratiquant un tri raisonné qui porte le nom de « désherbage » en bibliothéconomie. Lors de cette opération, les documents peu consultés, en mauvais état suite à une forte rotation de prêt ou bien qui n'ont pas trouvé leur public, sont écartés du libre accès.

Après un passage, pour certains, dans les réserves (prêt indirect), les ouvrages, CD et revues dont la direction valide finalement l'élimination des collections peuvent être vendus, donnés ou détruits (« pilon ») selon leur état et la décision du Conseil.

La médiathèque propose donc d'organiser une vente de livres, CD et revues du mardi 1^{er} juillet au samedi 30 août 2025.

Le Président décide :

- 1 - D'AUTORISER** la vente des livres et CD (ainsi que les revues vendues par lot de 5) présentés dans les listes jointes.
- 2 - DE FIXER** le prix de vente unique à 0,50 €.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20250605-D1665-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025